



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim

Question au Gouvernement n° 504

Texte de la question

FERMETURE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FESSENHEIM

M. le président. La parole est à M. Raphaël Schellenberger, pour le groupe Les Républicains.

M. Raphaël Schellenberger. Ma question s'adresse à M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. J'y associe mes collègues Éric Straumann et Jacques Cattin.

Monsieur le ministre, je souhaite vous alerter sur une situation industrielle dramatique qui frappe ma circonscription. En effet, il y a six ans, l'actionnaire majoritaire d'une industrie installée dans mon territoire a décidé de fermer un site en parfait état de fonctionnement. Ce site génère 2 200 emplois sur le territoire, 400 millions d'euros de chiffre d'affaires, et autant de commandes à des sous-traitants, 90 millions d'euros de pouvoir d'achat dépensé auprès des commerçants et artisans du territoire, 15 millions d'euros de fiscalité locale pour anticiper l'avenir de nos territoires.

Cet actionnaire majoritaire vient d'annoncer qu'il allait mettre sa menace à exécution, sans jamais avoir pris le temps d'anticiper ou de préparer cette décision. Un drame humain pour les 800 familles des employés du site est à prévoir. 400 prestataires directs verront leur emploi disparaître. Le réseau de sous-traitants de l'usine va être largement fragilisé, traçant ainsi de sombres perspectives pour les TPE et PME du territoire dans les années à venir.

Pire, l'absence d'une vraie stratégie industrielle, notamment en matière d'approvisionnement électrique, va fragiliser la présence en Alsace de nombreuses industries électro-intensives ou électro-sensibles, car la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, que vous assumez en tant qu'actionnaire majoritaire de la société EDF, menace de mettre fin à toute ambition industrielle pour notre territoire.

Derrière les chiffres rassurants de Réseau de transport d'électricité – RTE – se cache une réalité : celle de l'hypothèse de la décroissance du besoin énergétique de l'industrie. Cette hypothèse n'est pas du tout compatible avec une ambition de redémarrage de notre économie. Elle est encore moins compatible avec l'ambition de réindustrialisation de l'Alsace, que nous portons avec les collectivités locales. Vous allez tout simplement « péninsuliser » l'Alsace ! *(Exclamations sur plusieurs bancs.)*

Monsieur le ministre, comment pouvez-vous rester insensible à cette situation ? Comment pouvez-vous accepter de fragiliser tout un tissu industriel régional ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Fabien Di Filippo. Et de la désindustrialisation !

M. Nicolas Hulot, *ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire*. Monsieur le député, si j'étais insensible à cette situation, j'aurais maintenu l'objectif de la réduction à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité, sans prendre en compte la dimension sociale. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

M. Fabien Di Filippo. Vous avez avalé des couleuvres !

M. Nicolas Hulot, *ministre d'État*. Il est effectivement regrettable que des salariés découvrent dans la presse une décision prise à Paris, et nous allons changer de méthode. Mais, je tiens à le rappeler, j'ai confirmé devant cette assemblée, il y a plusieurs mois, la fermeture de la centrale de Fessenheim au moment où celle de Flamanville deviendra opérationnelle. Dans ce dossier, comme dans tous les autres, je suis convaincu que si on ne prend pas en compte la dimension sociale, la transition énergétique échouera.

C'est bien dans cet esprit que, pour la première fois, les salariés de Fessenheim ont vu un ministre, qui est resté trois jours sur place,... *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. Raphaël Schellenberger. Ils n'ont rien vu du tout !

M. Nicolas Hulot, *ministre d'État*. ...pour appréhender les conséquences sociales et les opportunités économiques.

La transition énergétique se fera avec ce critère social, et en concertation. C'est ainsi que nous la réussirons. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Schellenberger](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 504

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2018](#)